

Madame la Directrice Académique,

Encore une rentrée masquée, pour des personnels épuisés après deux années pas vraiment normales.

Malgré la relative éclaircie de ces dernières semaines, c'est comme si les masques asphyxiaient les capacités « normales » de réflexion ou d'action. Ce qui, convenons-en, ne peut pas être une surprise.

Les contraintes sanitaires sont encore tellement énergivores et chronophages que toute autre considération est à des années lumières des préoccupations de nos collègues. En effet, alors que l'institution, de son côté, continue d'avancer, souvent comme si de rien n'était, la charge mentale des personnels grossit. Des tensions naissent ou persistent entre collègues ou avec des parents d'élèves. L'envie et la motivation pédagogiques sont mises à mal dans bien des équipes, souvent découragées par des projets passés qui ont dû être reportés ou ajournés ces derniers mois.

Les surcharges que subit ainsi l'ensemble de l'éducation nationale n'ont toujours pas donné lieu à la moindre reconnaissance institutionnelle au-delà de quelques mots auxquels les personnels ne croient plus. Cette reconnaissance mériterait de se traduire concrètement sur le bulletin de salaire. Certes, dans notre champ professionnel, les contraintes sont moindres que celles rencontrées par le milieu hospitalier, par exemple. Pour autant, le « quoi qu'il en coûte » ne pourrait-il pas aussi concerner les équipes qui ont été majoritairement sur le pont dans les écoles, les établissements et les services ? Nous estimons qu'une véritable prime de pénibilité liée à la période COVID devrait être versée à l'ensemble des personnels, attestant ainsi de leur disponibilité et leur professionnalisme durant cette crise.

Il est peu probable que l'idée d'une telle prime COVID jaillisse spontanément en haut lieu. Aussi, le Sgen-CFDT vous demande-t-il, Madame la Directrice Académique, de bien vouloir faire remonter cette revendication à notre Ministre.

Dans un autre registre, ce CHSCT va encore faire le constat de situations professionnelles compliquées en lien avec des élèves qui dysfonctionnent.

Nous avons déjà longuement abordé cette problématique lors d'une réunion spécifique début 2021. Le désarroi des enseignants ou AESH directement confrontés à ces difficultés doit être mieux pris en compte. Comment répondre à cette détresse, maintes fois exprimée dans les fiches SST ?

Le recours aux AESH n'est parfois pas suffisant pour apaiser la situation. Que peut faire l'institution pour venir concrètement en aide à des personnels qui ont l'impression d'être dans l'impasse ?

Les métiers de l'éducation ne sont plus attractifs, peut-on lire de plus en plus souvent. Tant que ces difficultés perdureront, il est vain de penser que nous pourrions attirer et garder durablement les professionnels dont nous avons besoin. Il est temps d'en prendre collectivement conscience.